Ami du Clergé du 19 octobre 1950

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la Toussaint. — II. La sainteté, 297.
Pour le Jour des Morts. — I. Le Purgatoire, 298.
— II. Notre attitude devant les tombeaux, 301.
Simples notes dominicales. — LXI. 23e Dimanche après la Pentecôte : Jésus, Maître de la vie, 303.
En lisant. — Deux conditions de l'œuvre d'art, 304.

POUR LA TOUSSAINT

II

LA SAINTETÉ

Mes frères,

La fête de la Toussaint, avec le Jour des Morts, qui la suit de près, est une des plus populaires de l'année liturgique. C'est, en effet, la fête de nos modèles, de nos protecteurs, de nos patrons, de ceux dont nous portons les noms, et le souvenir de nos défunts, de ceux que nous avons aimés. Elle se situe au seuil de la saison où tout se dessèche, où les feuilles tombent, où une mort passagère semble vouloir s'emparer de la terre. Une harmonie secrète apparaît entre ce spectacle de la nature et les sentiments qu'éveille cette fête si solennelle, qui nous parle de notre destinée, nous rappelle notre idéal : être des saints, nous invite à la réflexion, à la prière, au recueillement.

Primitivement, elle fut réservée aux martyrs de la foi ; il y eut une fête de tous les Martyrs, fixée au 13 mai, en 609 ou 610. Au siècle suivant, on joignit aux martyrs tous les autres justes. Mais comme cette fête attirait à Rome, où elle avait été instituée, trop de pèlerins, en un temps où les vivres manquaient pour les secourir, Grégoire IV décida, vers 830, qu'elle serait célébrée le 1er novembre. L'empereur Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, demanda au pape de l'étendre à tout son empire, en 835. C'est depuis cette date environ qu'elle est célébrée dans toutes les Eglises d'Occident.

Pour entrer dans son esprit, suivons, comme à l'ordinaire, nos principaux textes liturgiques.

I. — *Introït et Collecte : Le bonheur dans la sainteté*

Le premier mot de l'Introït est un cri de joie : *Gaudeamus !* Réjouissons-nous ! Et à la Joie infinie, qui est Dieu, parce que nous sommes les frères et les enfants des saints, parce que nous avons le même destin final que les anges, qui vivent à jamais dans la Joie du Seigneur.

Sainteté et Joie, contrairement à ce que le démon voudrait nous faire croire, sont intimement unies. Pas de sainteté sans joie, et « Un saint triste est un triste saint ! » La vertu paraît ennuyeuse à nos instincts. Mais les fidèles qui la pratiquent courageusement et assidûment savent au contraire, par expérience, qu'elle donne à la conscience la paix, à l'esprit la lumière, à toute l'âme la joie. N.-S. a consacré définitivement cette certitude, en béatifiant les plus belles vertus.

A cette première pensée, — la Joie, — la collecte ajoute celle, toute proche, de la confiance en l'intercession des Saints :

« Faites, nous vous en prions, que nos intercesseurs étant multipliés, une seconde effusion de vos miséricordes, objet de nos désirs, nous vienne de votre munificence. »

Oui, nous comptons sur le patronage des saints, sur leurs prières et leur charité. Ils n'ont été saints que parce qu'ils aimaient Dieu et leurs frères. Or, dit S. Paul, « la charité ne meurt pas ». Ils sont donc, étant plongés dans l'Amour infini, encore plus pénétrés de charité qu'ils ne l'étaient sur la terre et ils prient à leur tour pour que nous devenions des saints.

II. — *Epitre : L'universalité de la sainteté*

L'épître de la Toussaint est tirée d'un livre bien mystérieux, auquel était emprunté aussi l'Introït de la fête récente du Christ-Roi, à savoir ce Livre des Révélations, que nous appelons l'Apocalypse. S. Jean qui en est l'auteur y parle de ses visions du ciel. Il y a vu les élus dans la gloire. Il en a entendu le nombre, encore que le chiffre de 12.000 pour chacune des douze tribus d'Israël, soit un chiffre purement symbolique et qu'il ne faut pas prendre à la lettre. Ce que nous devons surtout retenir de cette page si colorée, c'est la seconde partie :

« Après cela, je vis une grande multitude que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de toute langue et de tout peuple... »

Cette multitude innombrable, c'est celle de nos saints. Ils sont mêlés aux anges ; ils glorifient à jamais le divin Sauveur, que Jean aime à appeler, en raison de sa douceur, de son humilité et de son immolation au Calvaire : *l'Agneau*. Pour l'éternité ils sont dans la lumière, ils contemplent Dieu, ils comprennent pourquoi Dieu nous a créés, ils savent la Sagesse infinie qui a présidé au cours de l'histoire. Ils voient tout le bien que Dieu sait tirer du mal, tout comme il a tiré la rédemption universelle du drame affreux de la Croix, le plus grand crime des hommes !

On parle constamment, de nos jours, du « sens de l'histoire », et certains voudraient nous faire croire que le « sens de l'histoire » mène au triomphe du « matérialisme dialectique » et à l'athéisme, autant dire au néant ! Il nous est rappelé, ici, que le « sens de l'histoire », le but final de la création, c'est de faire des saints et de construire la Jérusalem céleste.

III. — *L'évangile : Le secret de la sainteté*

— Mais avec quoi la construire cette Cité sainte, qui n'est autre que le Corps mystique du Christ ? L'évangile va nous le dire, avec cette divine simplicité et cette assurance qui sont la note particulière des discours du Christ :

Jésus est entouré de foules nombreuses. Il s'assied sur un pan de montagne. Ses disciples l'entourent. On attend ce qu'il va dire. Il a déjà fait tant de miracles que sa bouche est regardée désormais comme la bouche même de Dieu. Et il dit :

« Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux ; — Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre — (il s'agit de la terre des vivants, c.-à-d. encore le ciel) ; — Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés ; — Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, — (c.-à-d. de la sainteté, car c'est le sens du mot justice, dans nos Saints Livres) — car ils seront rassasiés ; — Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront eux-mêmes miséricorde ; — Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu ; — Bienheureux les artisans de la paix, car ils seront appelés les enfants de Dieu ; — Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux... »

Jésus a résumé là toute sa doctrine ; il y donne, en effet, le véritable sens de la vie et de toute l'histoire.

Huit fois de suite, il répète : *Bienheureux ! Bienheureux !* Il répond ainsi à ce qu'il sait être le désir profond de tous les cœurs d'hommes. Que cherchons-nous en effet, tous, tant que nous sommes ? Que cherchent ceux-là même qui nient Dieu, qui nient l'âme, qui nient l'esprit ? Que promettent-ils à leurs adeptes ? Le bonheur ! Mais différence essentielle : ils croient que le bonheur pour l'être humain est d'ordre économique et social, qu'il se ramène à avoir, en abondance, à boire et à manger, à jouir, en un mot, des biens matériels de cette courte existence. Ils n'osent pas encore promettre que la mort — cette banqueroute de leur idéal de bonheur — sera supprimée par leurs soins. Mais ils parlent couramment d'allonger la vie, tout en la raccourcissant, hélas ! pour beaucoup, par les camps de concentration, leurs sévices, les tortures, d'une part, et l'abus des jouissances terrestres d'autre part, pour les privilégiés du régime. Jésus, lui, ne trompe pas. Il ne fait pas de fausses promesses. Il ne cache pas que le juste est d'ordinaire persécuté ici-bas. Il sait qu'il le sera lui-même et que, né dans une crèche, il mourra sur une potence. Il nous parle de pauvreté, de larmes, de faim et de soif, de souffrances de toute nature. Et cependant, il nous promet le bonheur, et le bonheur sans fin du paradis. Toute sa doctrine est centrée sur le ciel.

Les dernières lignes de l'évangile sont catégoriques :

« Bienheureux serez vous, s'écrie Jésus, lorsqu'on vous maudira et qu'on dira faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi ! Réjouissez-vous alors et tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans les cieux. »

Nous somme donc avertis. Lorsque le mensonge, la calomnie, la haine nous poursuivent, ne soyons pas surpris ni scandalisés. Cela est prévu, cela fut annoncé. C'est bien là que passe le « sens de l'histoire ». Il faut qu'il y ait lutte entre le bien et le mal, entre le monde terrestre et le royaume de Dieu. Mais le dernier mot ne sera pas aux impies. La victoire finale n'est pas pour le démon. Il y aura un rétablissement éternel des droits, une consécration divine de la vertu, de la patience, de la foi et de l'amour. C'est la sainteté qui finira par être glorifiée et cela pour toujours !

* *

Entre deux conceptions de la vie qui s'affrontent, il faut choisir. Il faut être pour ou contre Dieu. La neutralité est impossible et elle n'est pas humaine. « Qui n'est pas avec moi est contre moi », a déclaré Jésus. Et dans le camp opposé, nous savons bien que l'on dit de même : « Qui n'est pas avec nous est contre nous ! » Pour nous, n'est-ce pas, notre choix est fait. Il est inscrit dans notre baptême. Nous sommes avec Jésus et rien ne nous séparera jamais de son amour. *Amen.*

POUR LE JOUR DES MORTS

I

LE PURGATOIRE

Mes frères,

Le culte des morts tient aux fibres les plus intimes de notre être. A toutes les époques de l'humanité, dans toutes les religions, les liturgies ont fait au souvenir des défunts une place de choix. Mais tandis que les autres religions n'ont donné, sur la vie dans l'au-delà, que des indications vagues et souvent erronées, l'Eglise catholique nous apporte les précisions d'un enseignement divin. Oui, l'âme est immortelle, d'une immortalité personnelle qui la place, au tribunal du Souverain Juge, en face de ses responsabilités. Paraît-elle à ce jugement avec une conscience chargée de fautes graves ? C'est le malheur éternel qui l'attend. Est-elle, au contraire, totalement justifiée ? Le paradis lui est immédiatement ouvert. Mais, s'il faut espérer que le nombre des damnés ne sera pas tel que la miséricorde divine en paraisse souffrir, il semble bien difficile de penser que tous ceux qui meurent dans la grâce de Dieu seront assez purs pour n'avoir plus rien à se reprocher.

En ce jour consacré au culte des morts, l'Eglise nous invite surtout à penser aux âmes justes qui expient encore au Purgatoire. Vous attendez de moi, j'en suis sûr,

que je vous parle d'elles. Je vous rappellerai donc que *l'existence du purgatoire est un dogme de notre foi ;* j'essaierai de vous dépeindre, d'après l'enseignement de l'Eglise, *l'état des âmes souffrantes* et je vous dirai surtout que vous pouvez apporter à leur peine un, *charitable adoucissement.*

I. — *Existence du Purgatoire*

Le dogme du Purgatoire n'est pas directement proposé dans l'Evangile, mais N.-S. nous enseigne que tout péché demande une expiation.

Le mystère du Christ mourant sur la croix pour nous n'est-il pas une preuve évidente de cette vérité ? Mais la question est précisément de savoir si l'expiation offerte par le Christ nous dispense d'offrir, à notre tour, une expiation personnelle. Les protestants — qui ne croient pas au Purgatoire — répondent : oui, nous sommes dispensés de toute œuvre expiatoire ; il suffit de mettre notre confiance en Jésus-Christ, car une expiation personnelle ferait injure à la valeur infinie du sacrifice du Calvaire. La foi catholique, avec plus de nuances, fait une distinction entre péchés et péchés. Si Dieu a voulu que la rémission des fautes commises par l'homme avant le baptême fût totale et gratuite, il réclame impérieusement du chrétien — et en général de tout homme une première fois justifié — retombé dans le péché, une satisfaction personnelle. Ce n'est pas là faire injure au Christ, puisque les œuvres humaines d'expiation n'ont, devant Dieu, d'autre valeur que celle qu'elles tiennent des mérites du Christ. D'un mot, S. Paul exprime cette vérité : « Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. » Et le concile de Trente rappelle avec opportunité aux protestants que « le caractère même de la divine justice semble exiger que soient reçus différemment en grâce ceux qui ont péché avant le baptême par ignorance et ceux qui, délivrés une première fois du péché et de la servitude du démon, et ayant reçu le don du St-Esprit, n'ont pas craint de violer sciemment le temple de Dieu et de contrister l'Esprit-Saint. »

Hélas ! que de péchés — et souvent péchés mortels — sont commis après le baptême et par ceux-là même qui ayant reçu de Dieu des grâces de choix, offensent d'autant plus gravement la bonté divine ! Même pardonnées dans le sacrement de pénitence, ces fautes peuvent laisser dans l'âme une dette de peine que les expiations de la terre ne suffisent pas toujours à éteindre... Les premiers âges chrétiens ont senti cette vérité aussi vivement, plus vivement peut-être que nous, eux dont la pénitence était si rigoureuse : on priait Dieu pour le salut des morts et, par delà cette prière, on entrevoyait l'expiation d'outre-tombe à laquelle les défunts pouvaient être soumis.

Or, c'est là l'essentiel du Purgatoire et cette prière pour les morts, avec les perspectives qu'elle comporte, nous la trouvons en honneur, dès le IIe siècle, aussi bien en Occident qu'en Orient ; et, avec la certitude de l'efficacité de cette prière s'affirme de plus en plus surtout en Occident, où rayonne le génie de S. Augustin, la certitude de peines purificatrices dans l'autre vie.

Ces peines, quelles sont-elles ? — Sauf en ce qui concerne le retard apporté à la vue de Dieu, l'Eglise ne s'est jamais prononcée sur leur nature. Au IIe concile de Lyon, en 1274, Orientaux et Occidentaux se sont entendus sur la formule qui résume tout le dogme du Purgatoire et cette formule tient en deux affirmations : 1° Les hommes, morts en état de grâce, mais qui n'ont pas complètement satisfait à la dette de peine attachée à leurs péchés pardonnés, doivent subir dans l'autre vie des peines purificatrices ou expiatrices ; 2° Les suffrages des fidèles vivants — prières, aumônes, autres œuvres de piété et surtout saint sacrifice de la messe, — leur servent pour l'allègement de ces peines. Au XVe siècle, le concile de Florence ; au XVIe, le conc. de Trente n'ont fait que reprendre cet enseignement.

II. — *L'état des âmes souffrantes*

Le concile de Trente ajoute cependant quelques recommandations à l'adresse des prédicateurs. Prêcher le dogme du Purgatoire, oui, certes, mais éviter les questions subtiles et difficiles qui ne présentent aucune utilité pour les fidèles, et laisser de côté les points incertains.

En me conformant à ces prescriptions, je vous parlerai brièvement de l'état des âmes souffrantes : elles souffrent avec intensité, mais leur souffrance est mêlée d'une joie incomparable.

1. Elles souffrent avec intensité ! — N'oublions pas que le temps de l'épreuve sur la terre est aussi le temps du mérite et de la liberté. Au purgatoire, ce temps est passé, au purgatoire, plus de mérite dû au bon usage de la liberté. La peine qu'y subissent les âmes est une peine qui s'impose à elles nécessairement et qu'elles n'ont plus la liberté d'accepter ou de rejeter. Sans doute, elles la subissent avec amour, parce qu'elles savent que cette peine est pour elles le moyen certain de parvenir au bonheur du ciel ; mais, du fait que cette peine est subie par nécessité, elle n'a plus qu'une valeur expiatoire bien amoindrie. Aussi nos meilleurs théologiens enseignent-ils que, pour expier le même péché, la peine du purgatoire est incomparablement plus grande que la peine terrestre correspondante. — Quelle considération opportune et féconde, et qui devrait nous inciter à faire pénitence dès ici-bas pour ne pas nous trouver en face d'un compte trop lourd dans l'autre vie !

Encore une fois, je ne veux pas me livrer à un jeu d'imagination pour vous décrire les peines du purgatoire dans leur intensité af-

flictive ; il en est une toutefois que je ne puis passer sous silence ; c'est le retard apporté à la vue de Dieu. Les saintes âmes qui brûlent d'un amour parfait de Dieu, qui tendent de toutes les forces de leur être vers Dieu, dont l'intelligence désire ardemment s'unir à la vérité souveraine, dont la volonté s'élance vers le bien absolu, ces saintes âmes souffrent horriblement d'être encore privées de ce bonheur : « C'est une peine si excessive, dit Ste Catherine de Gênes dans son admirable *Traité du Purgatoire*, que la langue ne saurait l'exprimer ni l'intelligence en concevoir la rigueur... » Et la sainte de proposer cette comparaison :

« Si, dans le monde entier, il n'y avait qu'un seul pain qui put satisfaire la faim de toutes les créatures et qu'il suffit de le regarder pour être rassasié, songez à ce qu'éprouverait un homme que son instinct naturel invite à manger... Torturé d'une faim cruelle et sachant qu'il n'y a qu'un seul pain capable de le rassasier et qu'il ne peut y atteindre, il resterait en proie à des tortures insupportables. »

2. Mais cette peine intense se mélange, chez les âmes du Purgatoire, d'une indicible joie. Joie de la certitude du salut. « Elles dorment dans le sommeil de la paix », dit la liturgie de la messe. L'attente qu'elles subissent n'est troublée d'aucune incertitude, ni d'aucune crainte. — Joie d'être fixées à tout jamais dans la grâce de Dieu : Dieu est le seul objet de leurs désirs, de leurs aspirations. Elles y sont tellement attachées que ce qui pourrait les en séparer leur devient un objet d'horreur ; que tout ce qui doit les conduire à l'aimer plus parfaitement leur est un besoin et une nécessité ; aussi recherchent-elles leur souffrance et s'y complaisent-elles amoureusement.

« Je ne crois pas, dit encore Ste Catherine, qu'on puisse trouver un contentement égal à celui des âmes du purgatoire, à moins que ce ne soit le contentement des bienheureux du ciel. L'amour donne à l'âme un contentement qui ne peut s'exprimer. Toutefois, il n'enlève rien à la souffrance ; loin de là, car c'est le retard qu'éprouve l'amour avant d'entrer en possession de l'objet aimé qui cause cette souffrance... C'est pourquoi l'âme éprouve au Purgatoire la plus grande joie et la plus grande douleur, sans qu'aucun de ces deux sentiments affaiblisse l'autre. »

III. — *Aidons les âmes du Purgatoire*

Nous ne savons pas quelle est la durée des peines du Purgatoire. D'ailleurs comment évaluer une durée qu'on ne peut faire entrer dans le cadre du temps, puisqu'elle mesure uniquement la vie des esprits ? Ce dont nous avons la certitude, c'est que nos suffrages, c.-à-d. nos prières, nos bonnes œuvres et, par dessus tout, le saint sacrifice de la messe nous permettent d'adoucir progressivement les souffrances de nos chers défunts et même de les libérer complètement de leur dette. Déjà l'auteur inspiré du IIe livre des Machabées approuve le valeureux Judas Machabée d'avoir fait prier, dans le temple de Jérusalem, pour les soldats morts à la bataille de Jamnia. « C'est une sainte et salutaire pensée, dit-il, de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. » Notre certitude se fonde sur le dogme de la Communion des saints : saints du ciel, âmes saintes du Purgatoire, justes de la terre, nous formons tous le corps mystique de Jésus : « Nous sommes un dans le Christ et nous sommes les membres d'un seul corps dont le Christ est le chef. Or, dans le corps humain, chaque membre agit non seulement pour son utilité propre, mais pour l'utilité de tous les membres. Il en est de même dans le corps mystique de l'Eglise. Et l'on peut trouver une confirmation de cette vérité dans les usages humains : la charité a plus de puissance sur Dieu que sur les hommes ; or un homme, par amour pour autrui, peut acquitter les dettes de son prochain envers les hommes ; donc, et à plus forte raison, un chrétien pourra le faire à l'égard des jugements divins. » (Billuart).

Cet enseignement est celui de toute la théologie catholique et ne fait que refléter la doctrine des conciles sur le Purgatoire, Lyon, Florence et Trente.

Mais avez-vous remarqué le mot employé pour désigner notre intervention en faveur des âmes souffrantes ? « *Suffrages* » : qu'est-ce à dire ? Le dictionnaire latin donne cette traduction du verbe : « *suffragari* » : recommander, favoriser, appuyer de son crédit. » C'est que, remarquez-le bien, les âmes du purgatoire sont dans l'autre monde, un monde qui échappe à l'autorité de l'Eglise et, à plus forte raison, n'est pas en lui-même soumis à l'influence de nos initiatives. Sans doute, ce monde ne nous est pas étranger ; il est peuplé de nos amis, de nos frères. Mais si nous pouvons quelque chose en faveur de ces amis, de ces frères, c'est uniquement en passant par Jésus-Christ, le chef de la grande famille, le roi du ciel, de la terre et des enfers. Nous intervenons en faveur des âmes du Purgatoire « par manière de suffrages », dit l'expression consacrée, c.-à-d. que nous présentons à Dieu, pour leur venir en aide et comme une recommandation instante auprès de sa miséricorde, nos prières, nos bonnes œuvres et même le sacrifice infiniment satisfactoire de la messe.

Dieu reçoit infailliblement ces suffrages ; mais dans quelle mesure en tient-il compte ? C'est là le secret de sa justice et de sa miséricorde. Sans doute, il a égard aux dispositions présentes des saintes âmes, mais surtout il leur distribue les adoucissements par nous demandés en proportion de la charité que ces âmes ont exercée sur terre. Vous souvenez-vous de cette parole du divin Maître dans l'Evangile : « Selon que vous aurez jugé, on vous jugera ; et de la même mesure dont vous aurez mesuré, on vous mesurera. » Il est bien à craindre que ceux qui, sur cette terre, se sont peu soucié et de leur sort éternel et du sort éternel de leurs parents et amis, se voient placés par Dieu lui-même

sous un régime de restriction sévère ! Ceux qui, au contraire, se seront ici-bas montrés généreux et charitables, surtout à l'égard des âmes du purgatoire, sentiront à leur tour les effets de la bonté et de la générosité divines.

De cette doctrine si raisonnable, nous trouvons ici un écho dans l'interprétation, donnée par la S. C. des Indulgences, de la libération certaine des âmes pour qui on célèbre la messe à l'autel privilégié : les âmes sont délivrées, oui, *si placuerit Deo,* « s'il plaît à Dieu ».

* *

Comme cette doctrine sur le Purgatoire est belle et consolante ! Elle satisfait d'une part aux exigences de la justice et de la miséricorde divine dans l'autre vie et, d'autre part, elle est, pour les pauvres voyageurs humains que nous sommes, un stimulant de vie plus parfaite. Si nous la comprenons bien, nous serons remplis de confiance et d'espérance, mais en même temps nous y trouverons une source d'énergie et de force pour accepter et même rechercher, en expiation de nos fautes, les peines et les souffrances de cette vie. Bien plus encore, la perspective des souffrances du Purgatoire nous invitera à fuir même le péché véniel volontaire et enfin — dernière conséquence à laquelle nous ne réfléchissons pas assez, à laquelle nous devrions réfléchir plus que jamais après les deuils de la guerre, — le sentiment que l'exercice de la charité — surtout à l'égard des défunts — est le seul moyen d'attirer efficament la miséricorde de Dieu dans l'autre vie, nous fera sortir de notre égoïsme et de notre orgueil pour nous porter au service de nos frères.

Tant il est vrai qu'un dogme chrétien, quel qu'il soit, entraîne des conséquences morales auxquelles nous ne saurions échapper. Ici, c'est le dogme de l'expiation personnelle qui se résout finalement dans la grande loi de la charité. Au lendemain de cette fête de tous les saints — de tous ceux qui, sur terre, au ciel, dans le purgatoire sont unis dans le Christ — que cette loi de charité devienne votre loi et vous remette en mémoire l'exhortation que S. Jean, devenu très vieux, répétait aux chrétiens de l'âge apostolique : « *Filioli, diligite invicem.* Mes enfants, aimez-vous les uns les autres. » Ainsi soit-il.

II

NOTRE ATTITUDE DEVANT LES TOMBEAUX

Mes frères,

Lazare était mort ; Lazare, l'ami de Jésus, Et Jésus n'était pas là. Quand enfin il arriva, Lazare était au tombeau depuis déjà 4 jours. Marthe et Marie lui dirent avec tristesse : « Seigneur, si vous aviez été là, notre frère ne serait pas mort. » Mais elles ajoutèrent aussitôt avec confiance : « Nous savons que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous l'accordera. » A la vue de ces pauvres femmes désolées, Jésus fut remué profondément. Il pleura... Puis, il demanda à être conduit près du tombeau et donna l'ordre d'ouvrir. « Il sent déjà mauvais, objecta Marthe, car il y a quatre jours qu'il est là. » Jésus de répliquer : « Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ? » Puis, après avoir invoqué son Père, il cria d'une voix forte : « Lazare, viens dehors. » Et Lazare fut rendu à ses sœurs.

Nous avons évoqué et prié l'Eglise triomphante, les saints du ciel parmi lesquels, j'en suis convaincu, nous comptons beaucoup de parents, d'amis, de connaissances. Mais la fête de la Toussaint serait incomplète si l'Eglise souffrante du Purgatoire était laissée dans l'oubli. Et si j'ai rappelé cette scène d'Evangile c'est parce que les personnages qui en sont les acteurs nous montrent l'attitude que nous devons avoir, nous les chrétiens, près des tombeaux, attitude que je précise par ces trois verbes : *pleurer, espérer, prier.*

I. — *Pleurer*

Nous pouvons pleurer près des tombes : notre foi ne nous défend pas les larmes. Si le Christ a pleuré, si son cœur n'a pu résister à la poignante émotion qui nous étreint devant des yeux pleins de larmes, s'il n'a pu se résigner à la perte d'un ami très cher, au point de chercher dans sa toute-puissance divine un remède à une séparation trop cruelle, comment l'Eglise pourrait-elle nous blâmer de l'attendrissement qui nous envahit au départ de ceux que nous aimons ? Non, après les larmes du Christ, nos larmes ne sont pas une faiblesse humiliante et ce n'est pas l'Eglise qui viendra nous proposer ce remède inhumain à nos douleurs : détourner la tête et oublier la cause de notre deuil comme si on pouvait oublier quand on a un cœur qui aime.

Les larmes attestent l'amour, c'est le sang du cœur qui s'en va en ruisseaux, selon la touchante expression de S. Augustin. Les larmes c'est le souvenir et c'est un devoir pour vous de ne pas oublier vos morts. Pleurez avec moi, nous répète l'Eglise, car je pleure avec vous, dans la liturgie de l'Office des Morts, ces chrétiens que j'ai pris au berceau, que j'ai portés toute leur vie dans mes bras pour les défendre contre leurs ennemis et que j'endors maintenant dans la mort par des chants où se retrouvent tous les gémissements, toutes les angoisses, tous les cris de la douleur maternelle.

Pleurer est donc permis. Mais prenez garde, nous dit l'Apôtre (et l'Eglise vigilante nous rappelle cet avertissement) « de vous attrister comme ceux qui n'ont pas d'espérance ». Ne nous laissons pas écraser par nos deuils et nos regrets. Car notre foi nous conserve nos morts. Ils ne sont pas partis tout entiers ceux que nous pleurons. Leurs corps ont pu nous être ravis et c'est notre douleur mais leurs âmes nous restent et c'est notre consolation.

II. — *Espérer*

J'ai vu à Rome une coutume bien touchante : au « campo Santo », se dressait la statue du Rédempteur tenant sa croix ; sur le soc était gravée la formidable parole : « Je suis la Résurrection et la Vie ». Et en entrant dans le cimetière, avant d'aller placer son bouquet de fleurs sur la tombe de famille, chacun en détachait une fleur et allait la déposer aux pieds du Christ. Au départ, près de la sortie, chacun se tournait une dernière fois vers le Sauveur et sa croix et leur envoyait un baiser. Touchante coutume, profondément chrétienne... Le divin Crucifié et sa croix qui semblait lancer droit vers le ciel sa pointe, comme un doigt levé pour indiquer la demeure bienheureuse des morts, ne semblaient-ils pas en effet dire à tous ces pauvres gens en ce jour de Toussaint: « Espoir ! vos morts sont vivants. Je suis la Résurrection et la Vie, celui qui croit en moi, même mort, vivra. Je me suis soumis à la mort pour la vaincre le troisième jour. Vos chers défunts étaient marqués du signe de la croix, la mort ne peut rien contre eux. Rappelez-vous ma parole près du cadavre de la fille de Jaïre qu'entouraient déjà les pleureuses. J'ai proclamé : « Elle n'est pas morte, elle dort » et en même temps je l'ai ressuscitée. J'ai parlé de sommeil parce qu'après la nuit, le réveil viendra. Et comme vous avez raison d'appeler les lieux où vous groupez les tombes de vos chers morts : des cimetières, c.-à-d. des « dortoirs » où dans le sommeil on attend le lever du jour qui ne finira plus. »

Vos « morts », vous préférez les appeler, d'un mot plus affectueux, des « *disparus* ». Comme vous avez raison : vous affirmez par là qu'ils ne sont pas perdus à jamais pour vous, un voile seulement est tiré entre eux et vous. Ils sont passés sur l'autre rive ; sur le fleuve reste un rideau de brouillard mais qui n'est opaque que pour vous. Eux vous voient : ils sont vos témoins invisibles.

Jadis, leurs chers morts, nos aïeux les appelaient d'un terme encore plus consolant et plus chrétien : des *trépassés*. Mourir c'est, en effet, passer, dépasser les autres, passer outre, s'en aller au-delà des limites de ce monde pour entrer dans le monde des esprits ; s'affranchir du temps pour passer dans l'éternité. Plus justement ; ce n'est pas passer mais se fixer. Aussi bien, alors que les païens figuraient la mort, sur les tombeaux, par une urne brisée d'où s'échappait un filet d'eau définitivement perdu, les premiers chrétiens remplaçaient ce symbole par un autre plus consolant : une ancre de navire qui nous donne un point fixe. C'est bien vrai, nos morts sont des trépassés et ce mot, loin de sonner pour nous comme un glas, nous annonce au contraire qu'ils vivent d'une vie plus intense où nous les rejoindrons quand il nous faudra, à notre tour, faire le pas, le grand pas, subir le trépas.

Pour qui n'est pas chrétien, la mort envisagée surtout du côté de ceux qui restent, est un mystère d'horreur et d'épouvante, un acte brutal contre lequel il semble légitime de se révolter, et La Rochefoucauld avait raison de dire que « ni la mort, ni le soleil ne peuvent se regarder fixement ». Si, quand on est chrétien ! La mort n'est qu'une séparation momentanée, nous sommes tous en marche vers la maison du Père et ceux qui nous ont quitté ont été *rapatriés*. Pour les chrétiens comme pour les autres, il y a à l'entrée un passage étroit, obscur, mystérieux, où deux ne sauraient marcher de front et c'est là tout l'horrible de la mort. Mais ce qui nous rassure, c'est qu'après il y a un foyer où les familles se reconstituent pour ne plus jamais se disloquer : « Celui qui vient à moi, je ne le jetterai pas dehors ! »

III. — *Prier*

A l'invisible présence de nos disparus, nous devons répondre en leur assurant une aide efficace. Vous connaissez le cri tragique, la plainte douloureuse de la Pologne écrasée dans la reconquête de sa liberté : « Le ciel est trop haut et la France est trop loin. » Que nos morts bien-aimés ne nous fassent jamais ce reproche ! Nous ne sommes pas trop loin d'eux, nous voici tous groupés pour une affectueuse et ardente prière.

Et le ciel n'est pas trop haut : Dieu lui-même veut nous livrer les clefs qui ouvrent le ciel à nos *défunts*. « *Defuncti sunt !* » chargés de mission, ils se sont acquittés de leurs fonctions et sont allés rendre leur compte. Leur journée est terminée, ils ne peuvent plus désormais réparer le temps perdu ni les dégâts causés à l'œuvre de Dieu qu'ils devaient faire. Mais par une sublime fraternité que la mort n'arrête pas, nous pouvons aider ces pauvres âmes du Purgatoire. Nous pouvons leur tendre une main secourable : par l'acceptation généreuse de nos peines journalières par la prière, par les indulgences qui sont l'utilisation des réserves que les grands champions de la sainteté ont accumulées et que l'Eglise, sorte de banque morale, distribue à certaines conditions bien peu onéreuses. Mais surtout, nous pouvons aider nos morts en assistant à la messe et en faisant célébrer des messes pour eux. La messe ! Quelle merveille de l'Amour divin ! Vous savez quelle belle œuvre de science et de charité est la transfusion du sang. La messe est une opération semblable : c'est la transfusion, aux âmes du Purgatoire, du sang du Christ, des mérites du Christ, opération prodigieuse faite par le prêtre sur l'autel quand il renouvelle le mystère du Calvaire. Recommandez souvent à Jésus nos chers morts, afin de hâter l'heure où, entièrement purifiés, ils s'élanceront vers Dieu qui les aime et les attend.

* *

« *Ne restez pas inactifs sur cette terre, dans l'attente de la grande Libération !* Nous, les « *décédés* » nous avons été retirés de la

vie pour céder à d'autres la place. Cette place, il vous faut l'occuper, continuer notre tâche interrompue, nous remplacer. Faire la relève des morts ! La vie vaut toujours la peine d'être vécue, c'est avec elle que vous fabriquerez de l'éternel. *Croyez à l'importance du moment qui passe !* Ne crucifiez pas le présent entre ces deux voleurs : hier et demain, attachant vos regrets au passé qui ne vous appartient plus, et vos rêves à l'avenir qui ne vous appartiendra peut-être jamais, si bien que ces voleurs vous prennent votre seul trésor, le moment présent, seul utilisable.

Croyez à l'importante valeur des petites choses ! parce que le ciel s'achète avec la menue monnaie du devoir quotidien, banal et obscur, accompli en obéissance à Dieu.

Par dessus tout, *croyez à l'importance de la vie surnaturelle !* Nous qui avons maintenant la vision de l'indicible beauté d'une âme en état de grâce, nous vous en supplions, ne laïcisez pas, de vos propres mains, votre sanctuaire intime, ne désaffectez pas votre âme ! »

A l'exemple de Marthe et de Marie, que nos cœurs et nos voix se tendent vers Jésus, le Maître de la Vie et de la Mort afin qu'un jour, tous ensemble, avec les âmes délivrées du Purgatoire « nous allions au devant du Christ pour être toujours avec Lui. » *Amen.*

SIMPLES NOTES DOMINICALES

XLI

(23e Dimanche après la Pentecôte)

JÉSUS, MAÎTRE DE LA VIE

Mes frères,

Les textes liturgiques de nos dimanches, surtout les épîtres ainsi que les évangiles, sont pris dans les parties les plus instructives soit des lettres de S. Paul ou des autres apôtres, soit des récits évangéliques rapportant les principaux miracles et les grands enseignements de Jésus-Christ. Les mêmes pensées reviennent plus d'une fois, dans ces citations, et les pensées de S. Paul sur la destinée humaine — inspirées par Dieu en personne, — nous apportent souvent les mêmes leçons, bien que leur expression puisse différer. Nous allons le constater en commentant l'épître de ce jour, où l'Apôtre oppose, avec sa netteté et sa force habituelles, le sort du chrétien et du non-chrétien.

I. — *L'épître : Suivre le Christ*

Cette page est tirée de la lettre aux Philippiens. S. Paul y exhorte les fidèles à suivre son exemple en se mettant, comme lui, à l'école de Jésus-Christ. Il gémit sur le grand nombre de ceux qui suivent une autre voie :

« Il y en a beaucoup, dit-il, dont je vous ai souvent parlé et dont je vous parle encore maintenant avec larmes, qui marchent en ennemis de la croix du Christ. »

Ce dernier mot est à retenir, il a un sens si profond... « Il y en a beaucoup qui marchent en ennemis de la croix du Christ ! » Oui, la religion du Christ plairait par son charme, sa beauté, sa grandeur, les espérances qu'elle donne, s'il n'y avait pas « la croix du Christ ». Car cette croix n'est pas seulement la source de la rédemption, ce que nous accepterions volontiers, s'il ne nous en coûtait rien d'autre, mais « la croix du Christ » est un exemple, une invitation, une nécessité qui s'impose à chacun de nous. Jésus l'a dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix tous les jours et qu'il me suive » ; et encore : « Si quelqu'un m'aime qu'il suive mes commandements. »

La « croix du Christ » ainsi comprise, c'est le devoir quotidien, c'est la lutte de tous les jours contre nous-mêmes, contre nos penchants naturels, contre nos passions, c'est la résistance aux tentations, c'est l'acceptation des épreuves, c'est en un mot la pratique courageuse de toutes les vertus chrétiennes. S'il n'y avait pas « la croix du Christ » à porter, l'Evangile qui compte tant d'admirateurs aurait un bien plus grand nombre de disciples fidèles.

Et pourtant, avec S. Paul, regardons audelà du temps présent. A quoi mène la révolte contre la loi du Christ ? Nous sommes libres de le suivre ou de ne pas le suivre ; mais notre choix nous engage. Nous faisons notre destinée nous-mêmes. Et c'est un des principes essentiels de S. Paul qu' « on ne se moque pas de Dieu ». Vous voulez vous passer de lui. Mais vous ne pouvez rien sans lui ! Il est la vie, le maître des choses, le Roi éternel de la Vérité et de la Lumière. En dehors de lui, vous n'aurez donc plus que vous-mêmes, votre faiblesse, votre néant, vos ténèbres, vos erreurs !

Ecoutez en effet S. Paul :

« Leur fin sera la perdition : ils ont fait leur dieu de leur ventre, ils mettent leur gloire dans ce qui est leur honte et leurs pensées sont pour la terre. »

Cette description du païen de tous les temps est-elle assez précise, assez mordante : Manger et boire, prendre tous les plaisirs qui se rencontrent, sans tenir compte d'aucune loi divine, d'aucune règle morale, mettre sa gloire dans ce qui est une honte, n'avoir de pensées, de désirs, d'espoir que dans ce qui est de cette terre ! Que d'hommes, hélas ! en sont là ! On entend parfois des voix proclamer qu'il faut faire de la terre un paradis. D'accord ! Mais ce paradis, qui vous en donnera la possession stable ? Quand vous l'aurez bien aménagé, selon toutes les ressources de la technique moderne, à qui profitera-t-il? Aux générations futures, mais qui ne seront pas moins éphémères que vous et que ne sera la vôtre. Le paradis que l'homme sait faire, nous l'avons sous les yeux. Il ne répond guère aux descriptions, aux promesses que l'on nous a prodiguées, car le pouvoir de